Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 60 (1924)

Heft: 26

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXme ANNÉE
No 26

1er NOVEMBRE
1924

L'ÉDUCATEUR

DIEU HUMANITÉ PATRIE

SOMMAIRE : J. CORDEY : *Glossaire des patois de la Suisse romande.* — PAUL HENCHOZ : *La leçon, son adaptation aux horaires : III. L'intuition et l'observation.* — ALBERT CHESSEX : † *Lucien Jayet.* — ALBERT SAUZÈDE : *Une pédagogie austère.* — *Orientation professionnelle.* — *A propos d'enseignement sexuel : Réponse à la lettre ouverte de M. J. Laurent.* — *Que lire?* — *Société évangélique d'éducation.* — *Pensee.*

GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE

La Suisse romande existe-t-elle encore ? Telle est la question, reprise de Samuel Cornut, que se pose M. Arthur Piaget, président de la Commission philologique du *Glossaire des patois de la Suisse romande.* Si elle existe ? monsieur Piaget. Regardez plutôt la couverture de l'*Educateur* « organe de la Société pédagogique de la Suisse romande », y lit-on. Est-ce là, pour les instituteurs, seulement une expression géographique ou historique ? Elle est cela sans doute, mais elle est mieux que cela pour eux. C'est un esprit dont les divers cantons romands sont le corps. C'est une pensée dont ils sont le sourire, selon l'expression de Mistral ; un parfum fait de toutes les fleurs écloses sur les sols vaudois, neuchâtelois, valaisan, fribourgeois, jurassien ou genevois ; une famille spirituelle enfin, qui a son génie, celui que Juste Olivier devinait caché dans nos montagnes, dans nos forêts, dans nos sillons, dans nos ceps, et qui s'est « matérialisé » dans notre langage commun.

Car il y a eu une fois, vers les temps du second royaume de Bourgogne, un parler romand autochtone. A cette langue, issue du latin vulgaire, pour qu'elle durât et fût une, il a manqué une littérature. Les circonstances régionales ont favorisé sa diversité, « son génie, comme dit Joseph de Maistre, se mouvant de tous côtés pour chercher ce qui lui convenait. » Supplantée par le français, elle est devenue patois, sans cesser jamais d'incarner l'âme de nos pères. Elle chante encore en nous qui l'avons oubliée. Liauba ! En l'entendant là-bas, sur la terre étrangère, les Cent-Suisses sentaient une larme rouler au bord de leurs moustaches grises et désertaient.

Un jour, on s'aperçut qu'elle allait disparaître et qu'un suaire fait de l'esprit nouveau et tentaculaire du français allait la recouvrir à jamais.

Eh quoi ! n'en pourrons-nous fixer au moins la trace ? s'écrièrent alors quelques bons esprits :

Dans son éclat, dans sa fraîcheur,
Avant qu'elle nous laisse,
Embaumons-la, forme et couleur,
La frêle enchanteresse.

Et, comme autrefois au Grütli, trois Suisses se levèrent : M. Gauchat, de l'Université de Zurich, déjà connu par sa thèse sur le patois de Dompierre, MM. Jeanjaquet et Tappolet, l'un professeur à Neuchâtel, l'autre à Bâle. Ils jurèrent de ne pas se séparer avant d'avoir recueilli « l'âme de nos pères prête à s'envoler ». Ils se mirent à l'œuvre. Ils s'adjoignirent d'abord un enquêteur infatigable, chargé de rassembler les noms propres de lieux et de personnes, M. le professeur Muret, à Genève. Ils intéressèrent à leurs travaux les autorités fédérales et la Conférence romande des conseillers d'Etat, chefs des Départements de l'Instruction publique. Ils débrouillèrent tous les matériaux qu'avait déjà accumulés la piété patriotique des doyens Henchoz et Bridel, de Mme Odin, à Blonay, de Louis Favre, pour ne citer que les principaux. Tout ce qui avait paru en patois fut analysé, étiqueté, mis sur fiches. Puis, comme il fallait récolter sur place, avant qu'ils ne disparussent, les vocables patois des différentes parties du pays, les *Trois Suisses* surent s'entourer de nombreux collaborateurs régionaux. La ruche était dès lors en travail : de partout les abeilles apportaient le suc de leurs investigations, que, dans les cellules, un labeur incessant transformait en miel.

Il fallut pour cela un effort de 25 ans, un quart de siècle, pendant lesquels on enquêta, contrôla, accumula, tria, séparant les plantes folles, les *outsider*, des plantes savoureuses de notre terroir. Un million et demi de fiches reçurent cette « substantifique moelle ». Enfin, ces jours seulement, le premier fascicule du *Glossaire* naquit.

Oui, le *Glossaire des patois de la Suisse romande* avait vu le jour, « soulageant nos consciences » patriotiques, pour employer la jolie expression de M. Piaget. Entendons-nous du reste au sujet du mot *Glossaire*. Il ne s'agit pas ici d'un de ces dictionnaires comme il y en a beaucoup, semblables aux ossements desséchés du voyant hébreu. Chacun des articles du *Glossaire* est au contraire un être

vivant, à l'académie bien sculptée grâce aux indications de descendance et de parenté du mot; vêtu, par de nombreux exemples et citations, de ses habits des grands jours ; auréolé de toute la poésie qu'il a dégagée de son contact avec nos pères, tout chaud encore de leur haleine. C'est un tout en 3 parties : forme et provenance ; significations et exemples ; histoire et renseignements encyclopédiques, c'est-à-dire mœurs, folklore, institutions.

Le premier fascicule, de 54 pages grand format, imprimé sur deux colonnes, va de *a* à *abord*. Vous trouverez qu'il chemine bien lentement, et vous serez tentés de faire au *Glossaire* le reproche que faisait Boisrobert au premier dictionnaire de l'Académie française :

Depuis six ans, dessous l'F l'on travaille,
Et le destin m'aurait fort soulagé
S'il m'avait dit : Tu vivras jusqu'au G.

Souhaitons au contraire qu'il n'aille pas trop vite et que, jusqu'à notre dernier souffle, il continue à nous parler du passé. Serons-nous plus sévères pour lui que pour un journal? Demandons-nous à ce dernier de tout dire en un jour ? A l'allure de deux fascicules à l'an, le *Glossaire* mettra deux décades peut-être à fournir sa carrière. Eh bien ! tant mieux ! C'est nous assurer, pour nous et nos enfants, vingt ans de jouissances d'esprit et de cœur. Il n'amènera jamais la satiété: ce contact avec le passé réchauffera notre génie.

Membres du corps enseignant de la Suisse romande, c'est le pays qui passe dans le *Glossaire*. L'enseignement historique que nous donnons à nos élèves a besoin d'être vivifié. Il ne saurait s'abreuver à meilleure source. Par réciprocité, la nouvelle publication a besoin de tout notre appui si l'on veut qu'elle soit

....la chanson que chante
L'âme du pays bien-aimé.

Nous ne le lui refuserons pas. J. CORDEY.

N. B. — Le prix de chaque fascicule a été fixé à 6 fr. On souscrit chez Attinger à Neuchâtel. En raison de l'appui financier donné par les Départements de l'Instruction publique des cantons romands et le Département fédéral de l'intérieur, MM. les membres du corps enseignant et du clergé suisses, ainsi que les bibliothèques publiques pourront souscrire à raison de 5 fr. le fascicule, plus le port. Ils doivent adresser leur souscription au Département de l'Instruction publique de leur canton.

LA LEÇON[1]

Son adaptation aux horaires.

III. L'intuition et l'observation.

Après Pestalozzi qui a posé et cherché à appliquer le principe que « *l'intuition est la source de toutes nos connaissances* », la pédagogie moderne a beaucoup insisté sur l'importance qu'il y a, pour la formation de l'esprit, à substituer aux mots et aux abstractions des *réalités concrètes : objets ou faits.*

Les données psychologiques qui étayent le précepte : « du concret à l'abstrait » sont connues de chacun, et je n'essayerai pas de démontrer, après beaucoup d'autres, plus compétents que moi, le rôle et la nécessité de l'intuition sensorielle. Je voudrais simplement poser la question : L'horaire actuel permet-il l'emploi régulier et naturel des moyens intuitifs indispensables à la formation personnelle de l'idée ? Laisse-t-il le temps de présenter et de faire observer sérieusement les objets propres à créer des images, que ce soit pour l'histoire, la géographie, le calcul et surtout le français, aussi bien que pour les sciences naturelles ?

« L'intelligence de la leçon, dit le Dr Dévaud, dépend en bonne partie de la clarté, de l'ordonnance du donné concret, de ses relations avec la vie de l'enfant [2]. » C'est pourquoi l'on ne saurait donner trop d'importance à l'observation directe des objets, tout en veillant à ce que l'excitation sensorielle soit d'une certaine durée, ou d'une certaine fréquence et qu'elle ait une intensité suffisante pour que les impressions ne soient pas fugitives. Si l'on veut que l'image mentale formée par l'intuition sensorielle soit « fidèle, résistante, complète, et que chaque image partielle soit suggestive d'autres images partielles [2] » pour composer avec elles l'image totale, il importe de ne pas précipiter les temps nécessaires à cette élaboration profonde. Et si nous devons encore tenir compte de la distinction chez nos écoliers, des visuels et des audito-moteurs, et fournir aux uns et aux autres l'occasion d'acquérir « les perceptions qui leur sont naturelles, qu'ils reproduisent mieux et qu'ils gardent plus longtemps [2] », ne voyez-vous pas quelle place cette deuxième étape va réclamer, et combien les minutes, strictement comptées de nos horaires journaliers, lui seront une entrave mortelle ?

D'autre part, le matériel intuitif qui « doit maintenir pendant

[1] Voir *Educateur* du 26 janvier et du 19 avril 1924.
[2] Guide de l'enseignement primaire.

une durée prolongée les images et les notions utiles dans la conscience » ne peut remplir complètement ce rôle s'il ne reste que quelques heures sous les yeux des élèves. Ce n'est pas trop d'une semaine d'exposition pour ramener l'attention de l'enfant au sujet de la leçon et lui donner des impressions fortes et durables pour graver des images nettes dans son imagination encore instable.

Quoique nos musées scolaires soient encore très incomplètement outillés, nous possédons par eux, par les tableaux représentatifs que nous envoie le Musée cantonal, par le milieu de nos écoliers et dans nos collections personnelles, de nombreux et excellents moyens intuitifs. Les utilisons-nous régulièrement, méthodiquement ?... Si elle veut répondre en toute sincérité, notre expérience dit : « Non ». Sans aller jusqu'à lancer la boutade que le musée scolaire est de la... superfétation encombrante, nous avons encore trop la tendance de le considérer comme un ornement, un attribut scientifique de l'école plutôt qu'un auxiliaire quotidien. Cependant, par sa présence même, il constitue une leçon de choses permanente qui n'est pas du tout à dédaigner, à condition, toutefois, qu'il ne soit pas enfermé dans une salle spéciale où les élèves ne vont jamais. — C'est pour cela que j'ai installé le nôtre au vestibule de nos classes, ce qui le met à la disposition de chaque maître sans gêner personne.

Mais les remarques réitérées publiées dans les rapports du Département au sujet de l'enseignement livresque dans les sciences naturelles prouvent que, si le musée scolaire a conquis droit de cité dans nos bâtiments, il n'est pas encore devenu notre collaborateur constant et notre fournisseur attitré. A cet égard, je suis le premier à m'accuser d'inconstance.

Il est si naturel de « croire », de bonne foi, que la collection d'images que nous portons en nous suffira pour illustrer telle ou telle leçon secondaire. D'autre part, il semble qu'il ne vaille pas la peine, quelquefois, de déplacer un objet pour un ou deux jours seulement. Il en va tout autrement si la semaine entière est consacrée à l'étude d'une série de sujets. Nous pouvons alors préparer et organiser dans la classe une petite exposition temporaire en rapport étroit avec le programme de la semaine : objets d'histoire naturelle, vues géographiques, tableaux de tous genres, collections d'outils et de produits. Une table placée au fond de la classe peut être destinée spécialement à cela, une petite vitrine, succursale du musée principal, recevra pendant ce temps les pièces que l'on veut mettre particulièrement sous les yeux des écoliers.

On y logera les objets que les élèves apporteront ou qui nous seront prêtés par des parents et des amis complaisants. A ce point de vue également, je crois pouvoir affirmer que l'horaire concentré serait une heureuse innovation et qu'il mettrait mieux le musée scolaire, permanent ou temporaire, au service de notre enseignement.

L'observation. — Il est bien évident que l'observation est dans la dépendance étroite de l'intuition, et que ces deux étapes de la leçon n'en forment, en réalité, qu'une seule. Sans moyens intuitifs, pas d'observation sérieuse possible. Et tout le temps que nous consacrerons à l'intuition profitera au développement de l'esprit d'observation et à la formation des images mentales. Mais, présenter des objets, ou des gravures, faire de nos écoliers des spectateurs, plus ou moins intéressés, de toutes sortes d'actions ou de faits éducatifs, ne constitue pas, par cela même, une véritable *leçon d'observation*. Il faut amener nos élèves, par étapes, à observer consciemment et consciencieusement.

Toutefois, que l'on me comprenne bien. Il y a deux genres d'observation, également nécessaires et bienfaisants.

1. Celui que nous sommes appelés à pratiquer, en adeptes plus ou moins convaincus de la méthode herbartienne, c'est ce que j'appellerai l'*observation bavarde*, car, à défaut des élèves, il y a, au moins, le maître qui parle ! — Comme il serait heureux s'il ne devait le faire que pour imposer silence aux autres bavards !...

L'autre genre d'observation, que nous négligeons trop, je le crains, est l'*observation silencieuse*, l'enregistrement automatique des impressions sensorielles, sans que nulle expression verbale ne vienne esquisser l'image ébauchée. Et, ici, je me demande si le développement et la mise au point de l'image dans la chambre noire qu'est le cerveau de nos écoliers, peuvent se faire aussi bien quand nous allons constamment y mettre nos lunettes que si nous laissons l'opération mystérieuse s'effectuer sans notre intervention. Dans ce domaine de l'esprit, où la qualité du matériel photographique est si variable et parfois en dehors de notre appréciation, n'agissons-nous pas souvent en opérateurs maladroits, parce que trop pressés ?... La précipitation, la manie de vouloir toujours obtenir des résultats immédiats, est certainement un des écueils de notre enseignement. Cet écueil est avivé par l'horaire actuel, avec lequel il faut, coûte que coûte, récolter quelque chose au bout de chaque journée.

Pour l'esprit d'observation, il n'est certainement pas d'étei-

gnoir plus efficace que la précipitation. Observer, ce n'est pas babiller ; les grands bavards ne sont pas, en général, de profonds observateurs : on ne peut posséder, à puissance égale, l'acuité de l'œil et celle de la langue !... Il faut du temps et du calme pour que l'observation puisse s'opérer dans les meilleures conditions possibles. Il faut, surtout, pouvoir placer, à plusieurs reprises, l'objet ou le fait devant les antennes de l'esprit, un premier contact suffisant rarement à établir une bonne communication. Nous trouverions profit à suivre, même à l'école primaire, l'exemple de notre grand naturaliste Agassiz, un maître dans l'art d'observer et de faire observer. Il laissait quelquefois ses élèves une semaine entière devant le même sujet anatomique, se contentant de passer de temps à autre pour recueillir les observations faites et replaçant impitoyablement l'étudiant devant l'énigme à déchiffrer lorsqu'il n'était pas satisfait des réponses. Nous n'avons pas, nous, simples maîtres primaires, à nous montrer impitoyables envers nos petits étudiants ; mais nous gagnerions certainement du temps si nous savions, ou si nous pouvions en accorder davantage dans cette phase si importante pour l'acquisition du savoir et, surtout, du pouvoir. J'ai la conviction que si nous ne donnons à l'observation qu'une place dérisoire dans l'enseignement des sciences naturelles, — et cela aussi bien au secondaire qu'au primaire, — et une part presque nulle dans l'enseignement des autres branches, la faute principale en est dans la multiplicité des leçons différentes que nous mettons dans le cours d'une seule semaine.

PAUL HENCHOZ.

† LUCIEN JAYET

Lucien Jayet n'est plus. Sous la pluie douce et dans la somptueuse beauté de l'automne, nous l'avons accompagné dimanche jusqu'à ce cimetière de la Tour-de-Peilz, où il dormira son dernier sommeil.

Lucien Jayet était si modeste, si ennemi de toute réclame, que son nom ne dira rien peut-être à quelques-uns de nos amis jurassiens, neuchâtelois et genevois. Mais seuls les plus jeunes de nos Confédérés romands peuvent l'ignorer. Les autres n'ont pas oublié ses articles de l'*Educateur*, dont il fut — sous la direction de François Guex surtout — l'un des collaborateurs les plus estimés. Ses écrits étaient clairs, simples, solides, pleins de bon sens et de pondération.

Ainsi que M. Jules Savary le disait très justement sur la tombe de notre maître [1], Lucien Jayet a été une haute et vive intelligence. Les systèmes et les théories pédagogiques qu'il étudiait ne l'ont jamais submergé. Il savait

[1] Disons pour ceux de nos lecteurs qui pourraient l'ignorer que Lucien Jayet fut de 1892 à 1924 maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales de Lausanne et professeur de pédagogie pratique.

en faire le tour ; il savait les pénétrer et les critiquer ; il savait les interpréter et les adapter aux besoins de ses élèves et à ceux de l'école.

Lucien Jayet fut en terre romande l'un des précurseurs les plus authentiques de l'école active. Il ne s'est jamais considéré comme arrivé ; jamais il n'a figé sa doctrine en un système rigide. Et bien qu'il n'ait pris sa retraite qu'à l'âge de soixante-quatre ans, jamais il n'a cessé de progresser, de modifier ses conceptions, de rechercher le mieux. C'est, me semble-t-il, le plus bel éloge que l'on puisse faire de l'intelligence et de la volonté d'un homme.

Outre ses articles de l'*Educateur*, Lucien Jayet a collaboré à divers ouvrages, en particulier au *Cours de langue* en usage dans nos cantons romands et aux *Instructions générales* annexées au plan d'études primaire vaudois de 1899, qui est encore en vigueur aujourd'hui. Il fut, dit-on, l'auteur principal des *Instructions générales*. Or ces pages, qui datent de vingt-cinq ans, n'ont presque pas une ride. Si l'on réfléchit que durant ce dernier quart de siècle presque tous les systèmes pédagogiques ont été remis en question, que la cognée des novateurs a frappé rudement dans la forêt des doctrines éducatives, on comprendra combien les *Instructions générales* de 1899 étaient en avance sur leur époque. Quant à moi, je n'oublierai jamais la stupéfaction d'un des chefs du mouvement novateur, en découvrant ces idées dans une brochure officielle ! Je rappellerai enfin que les dites instructions générales ont désarmé la critique de Marcel Chantrens, dont l'*Etude préliminaire* ne passe pas cependant pour marquer à l'œuvre de nos devanciers un respect excessif.

Lucien Jayet était une forte personnalité. Non pas une personnalité encombrante. Il avait trop de tact, de délicatesse et de modestie pour cela. On ne s'y trompait pourtant pas. Et je me souviens de l'un de ses élèves, jeune instituteur il y a vingt ou vingt-cinq ans, qui avait établi — innocente manie de jeunesse — une « liste des hommes sur qui l'on peut compter ! » Le nom de Lucien Jayet était en tête de la liste...

Au moment où nous prîmes, M. Bovet et moi, la direction de l'*Educateur*, je lui avais écrit pour lui demander de reprendre, si possible, sa collaboration régulière à notre organe. « Je vous remercie bien sincèrement, nous écrivait-il le 6 février 1921, de l'invitation que vous m'avez adressée de collaborer à la partie générale de l'*Educateur*. Sans mon état de santé qui demande encore des ménagements et mes occupations qui vont sans cesse s'accroissant, je n'aurais certainement pas laissé passer toute l'année dernière sans vous donner signe de vie. »

Hélas ! sa santé ne s'améliorait pas... Mais nous nous disions qu'avec la retraite il retrouverait quelques loisirs et qu'il pourrait de nouveau nous faire profiter de sa science et de son expérience. Et nous allions lui écrire quand nous est parvenue la nouvelle de sa mort...

Nous présentons à sa famille, à sa veuve et à sa fille, notre collègue, l'expression de notre sympathie émue et respectueuse. ALBERT CHESSEX.

UNE PÉDAGOGIE « AUSTÈRE »

L'Espagne serait-elle à la mode dans le domaine de la morale ? On a ressuscité Baltasar Gracien avec l'*Homme de Cour* et on ne dit rien de la *Vie Austère* de Pierre Coromines, publiée chez Alcan.

Coromines aurait-il le tort d'être encore de ce monde ? Mais c'est ce qui fait justement l'utilité des règles qu'il confie à notre émulation. Il est bien de ce siècle. Découragé d'enclore, dans un bref article, la richesse de ces vues, nous en disons tout de suite la beauté idéaliste. La *Vie Austère* est bien le fondement d'une morale recherchant la santé pour la conscience.

* * *

Hommage d'abord aux parents « vertueux », surtout à la mère. « Si nous, les hommes, nous mettions à nos travaux la douce constance, l'infatigable et amoureuse énergie que les mères emploient pour apprendre à leurs enfants à marcher, les sociétés humaines avanceraient sans défaillance vers les plus hautes et les plus généreuses destinées. » C'est elle, la mère, qui enseigne l'âme la première. Les études philosophiques amènent à la conception d'une matière première, mais si on n'a pas éveillé en l'enfant le sentiment de la présence de la force directrice, il ne l'éprouvera jamais plus. Autre enseignement de la bonne et tendre mère : *elle développe l'imagination.* Malheureux est le petit être à qui, sous prétexte de triomphe de la raison, on refuse les joies des contes ou la forte impression des histoires même fantastiques. Plus tard il aura de la peine à évoquer une personne ou des lieux aimés. Et voyez quelles ingénieuses applications M. Coromines tire de ce culte de la vision interne. « L'homme d'imagination saine et forte ne se satisfait pas des images incomplètes et grossières, il ne cesse d'évoquer une à une toutes les colonnes d'un temple antique, tous les membres d'une statue, tous les fondements d'une raison... L'homme de saine et forte imagination est prudent et résolu dans ses actes, parce que, avant de se lancer dans l'action, il a une claire vision de toutes les forces de la lutte... » Retenons donc les services que plus tard rendra à l'enfant évolué l'imagination aux fantaisies capricieuses pour le quart d'heure.

Le printemps éclôt... Le fils grandit. Coromines entend que *le père enseigne seul au garçon ses devoirs,* en corrigeant ses ardeurs impétueuses. Loi austère ! Il faut aussi que *la mère s'occupe seule de sa fille,* contrairement à ce père qui fit de la sienne une cavalière, une chasseresse, parce qu'il la voulait garder auprès de lui chaque jour. A l'heure du mariage, elle ne savait pas tenir une maison. Des parents qui flattent les faiblesses natives de leur progéniture sont les auteurs responsables de leurs malheurs.

Bien souvent, ils consentent à des familiarités qui, en affaiblissant la notion de respect, créera chez les jeunes *un goût trop précoce de l'indépendance et une sorte de vocation de la révolte.*

M. Coromines loue un usage catalan de déférence touchante : l'*amistat,* baiser à la main droite du père ou de la mère. « J'étais déjà grand, nous confie l'auteur, et je n'avais pas encore fait d'autres baisers que ceux-là à ma mère ; ce ne fut qu'en la revoyant, après neuf mois de séjour à la forteresse (pour un délit d'opinion) que mes lèvres baisèrent pour la première fois timidement sa joue. Quant à mon père, je n'osai jamais pendant sa vie lui faire de baisers, et ce ne fut que tout récemment, à sa mort, que j'entrai seul dans sa chambre baiser pour la première et la dernière fois la peau rigide et glacée de son front. » Voilà de l'austérité ou je ne m'y connais pas ! Il y a sans doute quelque excès

dans une telle méthode. Et ce nous est un propos de déplorer non que les marques et témoignages d'affection soient d'une telle sensibilité aujourd'hui, mais qu'elles révèlent un affaissement de l'autorité d'en haut. Quand on ne respecte pas la règle dans la maison, on est tout prêt à secouer tous les jougs ou considérés tels de la société. Ou encore, pour celui dont l'épiderme est énervé par les caresses, la compagnie des autres hommes lui paraîtra dure et cruelle, la lutte le fatiguera, le dégoût et l'ennui mineront sa volonté.

Vérités de la vie pratique qu'il est bon de mettre en lumière. Le livre de Coromines est une *morale vécue.* C'est pour cela qu'il nous a séduit. On sent l'autobiographie. Tout le monde apprécie ce genre.

Que d'observations importantes à recueillir encore !

On blâmera, à l'égal des complaisances précédentes, la méthode de condamnation sévère des imperfections qui se manifestent chez l'être aimé et l'abstention de tout éloge pour ses actes méritoires. Il faut des récompenses à l'élève excellent.

Puis, on sera attentif aux considérations visant l'éducation sexuelle... par la famille. *Car il faut qu'elle la donne, si l'on ne veut pas que ce soient de mauvais amis.* « Pensez au père, qui cause avec son fils adolescent et qui, en termes élevés, lui explique ce qu'est la jouissance sexuelle, l'amour des femmes, la joie de la paternité, les fruits savoureux du travail et la propre conquête des délices de la terre. » Nous recommandons vivement ce chapitre sincère. L'âme de l'écrivain y manifeste la pureté de son idéal. Il veut que nos enfants soient mis à l'abri des tentations qui flétrissent et usent et que les corps soient gardés purs pour l'heure solennelle du mariage. Qui donc ne souhaiterait pour ses bien-aimés une telle conservation des sens et de l'idéal ?

En vérité, c'est d'une santé normale que procède l'austérité joyeuse, ces deux termes signifiant qu'on pratique, pour un bonheur assuré, une vie sobre, saine, épanouie librement.

Aussi comme l'auteur dénonce le danger de la timidité, qu'il traite à l'égal d'une maladie ! Le garçon timide est une contradiction de la nature. Quand il nous parle, il ne vous regarde pas dans les yeux, et ses désirs non encore satisfaits sont souvent immodérés et vicieux. « Je considère comme un signe de notre abaissement moral le grand nombre, dans notre communauté, de garçons et de filles tristes et timides, la poitrine creusée par une attitude d'hypocrite dévotion. » Et c'est un Espagnol qui parle ainsi. Disons que c'est une conscience élevée et affranchie de toutes servitudes, quelque excès qu'il y ait dans ces tableaux. Son enseignement d'austérité est simplement un enseignement de vérité. C'est de là qu'il tire sa majesté, sa force et son utilité active.

J'avoue que j'ai été très séduit par cette noble œuvre d'harmonie si prenante, et non moins affligé du silence où elle est tenue, quoique, à vrai dire, sa parution soit encore assez récente. Les éducateurs de notre jeunesse, plus encore les parents conscients de leurs responsabilités auront goût à ce bon livre, dont la forme française a été rendue excellemment par M. Charles Romeu.

En français, nous avons peu d'équivalents de ce cri du cœur, de cette leçon de vie.

ALBERT SAUZÈDE.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

I

L'importance et la signification du « Congrès de l'apprentissage », qui s'est tenu à Lausanne les 10 et 11 octobre, n'ont pas échappé à nos journaux quotidiens. Ils en ont donné des comptes rendus très complets. D'autre part, le *Bulletin* de la S. P. R. de samedi dernier a publié sur ce sujet un excellent article de M. Rousseil. Il est inutile de répéter ici ce qu'ont dit les quotidiens ; il ne l'est pas moins de refaire l'article de notre collègue d'Yverdon. Désireux de souligner la solidarité qui doit exister entre les deux organes de la Romande en dépit de leur séparation, nous sommes heureux de pouvoir le faire aujourd'hui d'une manière pratique. M. Rousseil a traité le sujet en général ; notre tâche consistera à relever quelques points particuliers, tous en rapport étroit avec l'école. Nos articles seront donc un complément et comme un appendice de celui du *Bulletin*.

Que sera le rôle de l'école dans l'orientation professionnelle ? M. Freymond nous paraît avoir raison d'insister sur ce qu'il appelle la « préparation psychologique » au choix d'une profession. « L'école peut contribuer, dit-il, avant le conseiller d'apprentissage, à porter l'intérêt des jeunes gens sur des métiers très variés dont ils ignorent ou oublient un certain nombre, et lutter ainsi contre les engouements si funestes à la cause de l'apprentissage. La préparation psychologique au choix d'une profession ne peut être faite que par l'école. Comme il est incontestable que cette préparation psychologique est nécessaire, l'école doit donc, en dehors de ses tâches générales d'éducation et d'instruction désintéressée, se préoccuper de cette préparation spéciale à la vie des métiers. »

Quant à la détermination des aptitudes, M. Freymond pense que « l'école, si elle sait vraiment observer les enfants, peut apporter à ce point de vue des renseignements extrêmement utiles, et probablement plus solidement fondés, que ceux que donne un examen nécessairement rapide au cabinet d'orientation professionnelle. »

Mais s'il s'agit de connaître les métiers eux-mêmes, et les conditions du travail, et l'offre et la demande, alors l'instituteur n'est plus et ne peut plus être *the right man in the right place*. Il y faut des spécialistes, et notre ami Mottaz a eu cent fois raison de bien le préciser.

M. Henri Viret a demandé que les Commissions d'apprentissage fussent formées : *a*) de patrons ; *b*) d'ouvriers ; *c*) d'instituteurs. Il y a là une idée qui mérite de retenir l'attention.

Si les champions de l'orientation professionnelle obtiennent gain de cause — et nous le souhaitons de tout cœur — on assistera à diverses innovations, à divers changements dans le programme et l'organisation des écoles.

On a demandé entre autres que l'attention des élèves des Ecoles normales soit attirée, au cours de leur quatrième année d'études, sur les problèmes de l'orientation professionnelle, et que cette dernière fasse désormais partie de la culture pédagogique des futurs instituteurs. La suggestion me paraît bonne, à condition que l'on tienne compte des réserves formulées par M. Mottaz et

que l'on ne nourrisse point le fol espoir de faire de l'instituteur le maître Jacques de l'orientation professionnelle. Car si l'on voulait se laisser entraîner — contre tout bon sens — à étudier les métiers en eux-mêmes, il est bien évident que plusieurs années, exclusivement consacrées à cette tâche, n'y suffiraient point. L'Ecole normale devra donc s'en tenir à la préparation psychologique et à la détermination des aptitudes, dans le sens indiqué ci-dessus par M. Arthur Freymond. Vouloir aller plus loin serait une bêtise. ALB. C.

A PROPOS D'ENSEIGNEMENT SEXUEL

Réponse à la lettre ouverte de M. J. Laurent [1].

Monsieur,

Vous avez émis, dans plusieurs longs et intéressants articles, publiés par l'*Educateur*, votre opinion sur la question de l'éducation sexuelle. En énonçant des idées différentes, je ne visais pas spécialement vos articles, et si je m'attendais à des répliques, — je les désirais même, — je ne croyais pas qu'il me serait répondu sur le ton agressif que vous avez employé ! Je n'ai rien écrit qui puisse blesser ni vous-même, Monsieur, ni aucun de mes collègues. Aussi je proteste énergiquement contre votre interprétation étrange — pour ne pas dire plus — d'un passage de mon article, interprétation que vous exprimez par ces mots : « Le corps enseignant ni le corps médical ne se recrutent dans les bouges de l'immoralité. Il ne faut pas les calomnier. » Rien dans mon article n'autorise une telle interprétation ! Je n'incrimine en aucune façon la moralité personnelle des membres du corps enseignant romand ; vous oubliez, Monsieur, que je fais partie de ce corps enseignant ! Je me vois dans l'obligation de développer plus longuement le passage si mal compris, — par vous du moins — celui où je m'élève contre « l'enseignement froid, brutal, exclusivement scientifique, et dépourvu de sève morale, d'un maître ou d'un médecin ».

Je crois pourtant que le corps enseignant se recrute dans le canton de Vaud de la même manière qu'à Genève et ailleurs, c'est-à-dire que tout jeune homme et toute jeune fille d'intelligence moyenne, et qui se conforment à la morale courante — pas très exigeante ! — peuvent être admis dans les écoles normales et entrer dans l'enseignement public. La seule sélection existante, et la seule pratiquement possible, c'est la sélection des intelligences. Mais les instituteurs qui, hélas ! n'ont pas la vocation, y avez-vous songé, Monsieur ? Dans beaucoup de familles de la classe moyenne, dès qu'un enfant montre du goût pour l'étude, on veut en faire un régent ou une régente ! C'est un fait courant, moins fréquent toutefois depuis qu'un si petit nombre de candidats sont admis chaque année dans l'enseignement public (à Genève). De nombreux enfants sont ainsi poussés dans cette voie par leurs parents, sans avoir la vocation ; et ils regimbent rarement. Mais on ne peut guère attendre d'eux qu'ils se passionnent pour les problèmes de l'éducation ! On trouve aussi des maîtres qui aiment *enseigner ;* la transmission de la science les intéresse vivement,

[1] Voir *Educateur* du 22 mars 1924.

mais la *culture morale* les laisse froids ; certains, parmi eux, croient que l'instruction éduque à elle seule ; d'autres nient la puissance de l'éducation, ils croient que les mauvais instincts, héréditaires ou non, ne peuvent pas être combattus efficacement ; pour eux, le caractère est immuable, et c'est une croyance extrêmement répandue dans tous les milieux ! Il y a enfin les athées, les matérialistes ; il y en a, Monsieur, parmi nos collègues, en nombre appréciable, et il y en a peut-être plus encore parmi les médecins ! Ils ont sans doute une conduite très correcte, — encore une fois, je ne songe pas à juger la vie privée de mes collègues ! — mais pourront-ils donner autre chose qu'un enseignement purement scientifique, dépourvu de spiritualité ? Classeront-ils l'homme dans le « règne divin » ? Diront-ils comme vous que « l'homme ne peut connaître le bonheur si son être spirituel ne dirige pas l'autre », puisqu'ils ne croient pas à cet être spirituel ? Or, si vous admettez que les instituteurs ont le droit de donner un enseignement sexuel, vous ne pouvez pas le refuser à ceux qui n'ont pas des convictions religieuses. Voyez donc le danger ! Seules des convictions religieuses profondes permettent à un éducateur de présenter la question sexuelle avec la réserve, le tact et la dignité qui conviennent à un tel sujet. La lecture de votre article du 29 avril 1922 me donne l'impression que vous sentez, comme moi, la nécessité d'un idéal religieux chez l'éducateur. La hauteur de cet idéal pourra influer sur l'initié d'une manière durable. — Encore faut-il que celui-ci ait un développement suffisant pour comprendre et sentir cet idéal élevé, et pour résister aux tentations ; or, ce n'est pas à l'âge de la scolarité obligatoire que les enfants ont atteint un tel développement ; le concret influe puissamment sur eux ; ce n'est pas sans raison que nous basons tout notre enseignement primaire sur des notions concrètes ; c'est pourquoi j'ai attiré l'attention sur le danger qu'il y a à faire observer aux enfants les animaux pendant leurs rapports sexuels, alors qu'on devrait, au contraire, détourner leurs regards de ces spectacles ; la vision brutale de ces faits, éclairée par les explications du maître, les hantera bien plus que les sages recommandations de celui-ci.

Un idéal élevé anime-t-il tous les instituteurs ? Ont-ils, dans leur immense majorité, un souci intense des âmes d'enfants à eux confiées ? Mes souvenirs très nets d'élève de l'école primaire, pas plus que mes constatations subséquentes ne me permettent d'acquiescer à votre opinion. Dans bien des classes, le rôle moral du maître se borne à sévir contre ceux qui ont essayé de lui résister ou de le « rouler », et parfois on juge et on punit plus sévèrement une espièglerie ou une désobéissance qu'une fraude ou une lâcheté. Dans un grand nombre de classes règne encore la discipline militaire, très peu favorable à la culture morale, et qui serait avantageusement remplacée par le self-government ou d'autres méthodes libérales. Aussi suis-je tout à fait d'accord avec vous quand vous dites que l'instituteur « sera bien inspiré en renonçant davantage encore au dressage qui détruit la volonté... ». Ce qui importe le plus, ce n'est pas, du reste, de bouleverser les programmes et de discuter à perte de vue les méthodes d'enseignement. *L'essentiel, pour l'éducation et le bonheur de l'enfant, ce ne sont pas les méthodes, ni les matières enseignées,* **c'est la per-**

sonnalité du maître, *c'est l'atmosphère de justice, de droiture, de pureté, de bienveillance, qui doit régner dans sa classe.* Il faut avouer que les jeunes candidats à l'enseignement sont bien peu préparés à leur tâche : la culture morale occupe une place singulièrement petite dans les programmes des cours normaux. Vous affirmez, Monsieur, que nos écoles ne sont pas de celles où « les aspirations morales des enfants ne sont que pauvrement encouragées ». Je crois, au contraire, que le reproche de M. Fœrster peut s'appliquer à beaucoup de nos classes. Si les écoles vaudoises sont, à votre avis, au-dessus de tout reproche à ce sujet, pourquoi ne demandez-vous pas à M. Fœrster de faire une restriction dans la prochaine édition de « l'Ecole et le Caractère » ? Au passage où il parle de « ... nos écoles purement intellectualistes, où les aspirations morales des enfants ne sont que pauvrement encouragées... », priez-le d'ajouter : exception faite des écoles du canton de Vaud ! Et vous-même, Monsieur, pourquoi prodiguez-vous vos conseils à vos collègues dans les colonnes de l'*Educateur ?* Le feriez-vous, si vous aviez la conviction que tout va pour le mieux dans nos écoles et que « l'immense majorité » des instituteurs « sont abondamment pourvus de tact et de savoir-faire ?... » etc.... Ce sont vos paroles, Monsieur, et il ne vous a pas fallu beaucoup de courage pour tenir des propos si flatteurs ! Vous ne risquez pas de vous faire des ennemis ; il est plus aisé de vous attaquer à une collègue inconnue, qui a osé exprimer une opinion opposée à la vôtre !

Vous vous efforcez de démontrer que les arguments de M. Fœrster ne s'appliquent pas aux écoles de chez nous, — j'ai dit plus haut ce que je pensais de cette affirmation — ni à l'enseignement sexuel tel que vous le concevez. Vous vous défendez, Monsieur, de donner des éclaircissements « abondants ». Cependant, vous demandez aux élèves — du degré supérieur, mais la leçon sera vite propagée : Comment les choses se passent-elles chez les mammifères ? En parlant de la femelle du lapin : « A-t-elle toujours été seule dans son casier ? quel compagnon lui avait-on donné quatre semaines avant la naissance des lapereaux ? », puis « ... le rapprochement — on dit aussi accouplement — de deux lapins de sexe différent, est nécessaire ». Plus loin, en parlant de l'homme : « Son corps ressemble à celui des mammifères et se comporte (mange, respire, vit, se reproduit) de la même manière ». Je voudrais bien savoir ce que vous pouvez leur donner de plus « abondant » et de plus cru en fait de renseignement ! Pour rendre la leçon de choses plus vivante, pourquoi n'apportez-vous pas en classe un coq et une poule, ou un couple de chats ou de lapins ? Ce serait pourtant aussi convenable que d'encourager les enfants à observer les relations sexuelles de ces animaux dans la rue ou au poulailler ! Ecoutez Stekel (cité par M. Fœrster) : « *L'instruction collective à l'école qu'on nous propose est une monstruosité* qui amènerait des traumatismes innombrables. *La méthode qui se fonde sur l'histoire naturelle me paraît, elle aussi, impraticable.* La question ne peut, à mon avis, être résolue qu'*individuellement* [1]. » Et Stanley Hall (également cité par M. Fœrster) : « *Toute instruction collective est à combattre* [1]. Un idéal de pureté intangible

[1] C'est moi qui souligne.

les préservera bien mieux (les fillettes), contre les périls du dedans et du dehors que la connaissance des saletés de ce monde. »

Vous avez fait, Monsieur, des expériences ? Ce serait intéressant de connaître ces résultats si probants qu'ils vous ont complètement rassuré sur une question pourtant si grave et si délicate ? Sauf dans certaines classes de la campagne, un maître a rarement quatre à six années de suite les mêmes élèves. Comment donc pourra-t-il être sûr que tous les enfants qui composent sa classe ont reçu la préparation morale nécessaire, indispensable, pour pouvoir assimiler son enseignement sexuel ? Vous avez reçu comme moi, sans doute, de nouveaux élèves — pas toujours de mauvais élèves au point de vue du travail — chez qui, pendant un certain temps, nos appels restent sans écho ; nous constatons chez eux une inaptitude à réagir moralement, une véritable insensibilité de la conscience. Puis, au bout de quelques mois, — parfois il faut plus d'une année, — l'éveil tant désiré se produit ; la honte de faire le mal, le désir de bien faire — pour de plus nobles motifs que pour les bons chiffres, bien entendu ! — apparaissent. Mais ce n'est que la première étape. Il s'écoulera encore bien du temps avant que de solides habitudes morales soient prises, et que la conscience parle assez haut pour être toujours entendue... et obéie ! Un maître ne peut exercer une influence durable que s'il a les mêmes élèves pendant plusieurs années. Enfin, supposons qu'un maître a eu pendant trois, quatre ou cinq ans les mêmes élèves ; ce ne peut être qu'à la campagne, donc dans une classe mixte. S'il veut instruire ses enfants des questions sexuelles, il devra forcément donner deux leçons séparées : une pour les filles, une pour les garçons ; que de mystère ! Et quelle garantie aura-t-il de la discrétion de tous ? Qui l'assurera que certains garçons — un seul suffit ! — n'iront pas raconter aux fillettes ce que le maître leur a dit, et vice versa ; et ils le feront sommairement, cela va sans dire, sans délicates métaphores ! Que la classe soit mixte ou non, *quel moyen de contrôle existe-t-il pour le maître*, qui lui permette de s'assurer qu'aucune « fuite » n'a eu lieu, que les petits amis ou les jeunes frères et sœurs n'ont pas été renseignés brutalement, — et à l'insu de leurs parents, — à moins que l'histoire n'ait été racontée à table, et entendue par le petit frère de quatre ans comme par la fillette de sept ou huit ans ! Défendra-t-on expressément aux élèves de communiquer ce qu'ils savent à d'autres enfants ? Ce serait leur donner envie de le faire ! Se contentera-t-on de leur faire des recommandations ? Seuls les consciencieux en tiendront compte, et ils ne constituent pas toujours la majorité ! Vous avez signalé, dans l'un de vos articles, le danger qu'il y aurait à donner une leçon collective sur le vice secret, cette leçon pouvant causer une véritable épidémie de ce vice : mais c'est avouer du même coup la stérilité et la nocivité de l'enseignement sexuel *collectif*. Puisqu'il est prouvé que les éclaircissements et les conseils donnés au cours d'une leçon par des maîtres distingués, loin de guérir le vice chez les élèves atteints, en ont au contraire favorisé l'éclosion chez les élèves sains, comment ne pas voir et comprendre l'évidence, c'est-à-dire : 1° que *l'enfant est impressionné non par les considérations abstraites qui accompagnent l'exposé de la leçon, mais presque uniquement par la révélation du fait brutal*, et que sa faible volonté

ne lui permet que rarement de réagir contre ce qui devient pour son imagination une dangereuse obsession ; 2° *que la connaissance intellectuelle se révèle non seulement impuissante, mais nuisible.* C'est pourquoi je ne crois pas avoir exagéré en affirmant, dans mon premier article, que l'enseignement sexuel, même donné par un homme de haute moralité, risque de n'avoir que des effets néfastes, s'il s'adresse à des élèves dont la volonté et la conscience n'ont pas été fortement éduquées — et cette éducation n'est pas achevée à l'âge où vous instruisez vos élèves.

(*A suivre.*) M. B.

QUE LIRE ?

Paraît tous les deux mois sous les auspices du Département de l'Instruction publique et des cultes du canton de Vaud. Abonnement : 1 fr. 50. Editeur responsable : G. Chevallaz, avenue Bergières, 33, Lausanne.

La vaillante petite revue de M. Chevallaz entre allègrement dans sa deuxième année d'existence. Son avenir est désormais assuré ; son succès s'affirme. En 1923-1924, elle a publié 89 analyses et quatre articles sur des auteurs contemporains.

« Nous tenons à rappeler à nos lecteurs, dit M. Chevallaz, que, n'étant pas un service de presse, nous n'acceptons les envois des éditeurs — trois l'an passé — que sous la réserve expresse de leur retourner ceux qui ne nous conviennent pas. Nous allons chercher les livres et nous nous efforcerons de les choisir toujours mieux ».

Ajoutons qu'en éducateurs conscients de leurs responsabilités, les auteurs de *Que lire ?* ne font jamais abstraction du point de vue moral, ce qui leur confère, à l'heure actuelle, une originalité certaine. Mais leur morale n'est jamais étroite, ni formaliste, ni sectaire ; leurs jugements sont nuancés et les droits de l'art n'y sont point méconnus.

Souhaitons que ce guide précieux ait beaucoup d'abonnés : il pourra se développer davantage et nous conseiller toujours mieux.

ALB. C.

La Société évangélique d'éducation *du canton de Vaud* aura son assemblée ordinaire d'automne à *Cossonay*, samedi 8 novembre 1924, à 14 h. 15. (Salle de la Croix-Bleue.)

A l'ordre du jour est une conférence de M. le pasteur Delessert sur : *Le temple de Cossonay* (son histoire, sa restauration).

Tous les membres du corps enseignant y sont très cordialement invités.

LE COMITÉ.

PENSÉE

Je compris alors qu'il faut que l'enfant bouge au lieu de rester immobile ; qu'il faut qu'il fasse des fautes, et qu'il ne se borne pas à répéter des formes correctes, qu'il faut qu'il soit lui-même, et non pas une réplique en miniature de son maître. Le respect religieux de l'individualité de l'enfant doit être la règle passionnée qui commande toute l'activité du maître. ANGELO PATRI.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne

Vient de paraître :

RECUEIL DE DICTÉES

COURS SUPÉRIEUR

Grammaire, Vocabulaire, Elocution, Rédaction et lecture expliquée

par

Ch. Vignier et E. Savary

1 vol. in-16 cartonné . . . . . Fr. 5.—

Le *Recueil de dictées* du degré moyen a rendu de tels services au personnel enseignant que de nombreux instituteurs ont demandé aux auteurs de doter nos écoles d'un recueil semblable pour les classes du degré supérieur. Le volume que nous présentons aujourd'hui a été préparé pour répondre à ces vœux souvent exprimés. Il est destiné non seulement aux classes primaires mais aussi aux écoles primaires supérieures et aux écoles secondaires. Il renferme 207 dictées préparées, 89 dictées de revision et les épreuves de français imposées dans les derniers examens des classes primaires et primaires supérieures des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève.

Cet ouvrage **est un véritable cours pratique de français.** Les textes soigneusement gradués et choisis dans les œuvres des meilleurs écrivains de France et de Suisse romande, sont précédés d'un travail de préparation au point de vue du **vocabulaire** et de la **grammaire** et suivis d'exercices d'un genre nouveau d'analyse, de synthèse, de lecture expliquée et de rédaction. Tout a été mis en œuvre pour faciliter l'enseignement de l'orthographe et de la rédaction. C'est dire que ce *Recueil de dictées, cours supérieur,* sera accueilli avec grande joie par les maîtres de nos diverses écoles ; il sera aussi d'une grande utilité aux nombreux parents qui désirent travailler eux-mêmes à l'instruction de leurs enfants.

Il n'existe actuellement aucun ouvrage de ce genre aussi méthodiquement conçu, aussi simple et aussi complet.

Rappel :

RECUEIL DE DICTÉES

COURS MOYEN

Grammaire - Vocabulaire - Elocution
Rédaction - Lecture expliquée

par

Ch. Vignier et E. Savary

1 vol. in-16 cartonné . . . . . Fr. 4.50

Que lire ?

renseigne sur la valeur morale des livres qu'il analyse en toute indépendance. 6 numéros pr an. Abonn. 1 fr. 55 par chèque II. 2848. Numéro spécimen sur demande. Bergières 33, Lausanne.

Microscopes

très bonne qualité, 6 grossissements divers jusqu'à 300 fois environ, au prix exceptionnel de **45 francs.** Envois à l'examen. Prière d'écrire à Bahnpostfach 11, Zurich.

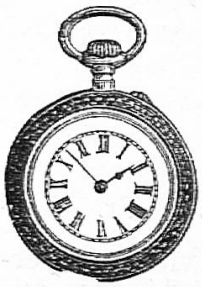

HORLOGERIE de PRÉCISION

Bijouterie fine Montres de Genève, Longines, La Vallée **Orfèvrerie**
Réparations soignées. Prix modérés.
Belle exposition de régulateurs.
Alliances en tous genres, gravure gratuite.

E. MEYLAN - REGAMEY

11, RUE NEUVE, 11 LAUSANNE TÉLÉPHONE 38.06
Agent dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN
de Genève. o o 10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant

Pour tout ce qui concerne la publicité dans l'Educateur et le Bulletin corporatif, s'adresser directement à o o o o o

PUBLICITAS S. A.

Rue Pichard 3
LAUSANNE

Imprimeries Réunies S. A. Lausanne. — Librairie PAYOT & Cie, éditeurs, Lausanne.

LXme ANNÉE — No 27. LAUSANNE, 15 novembre 1924

L'ÉDUCATEUR

ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE
ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Chemin Sautter, 14
GENÈVE

ALBERT CHESSEX
Chemin Vinet, 3
LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.
W ROSIER, Genève.
H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
M. MARCHAND, Porrentruy

LIBRAIRIE PAYOT & Cie
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE

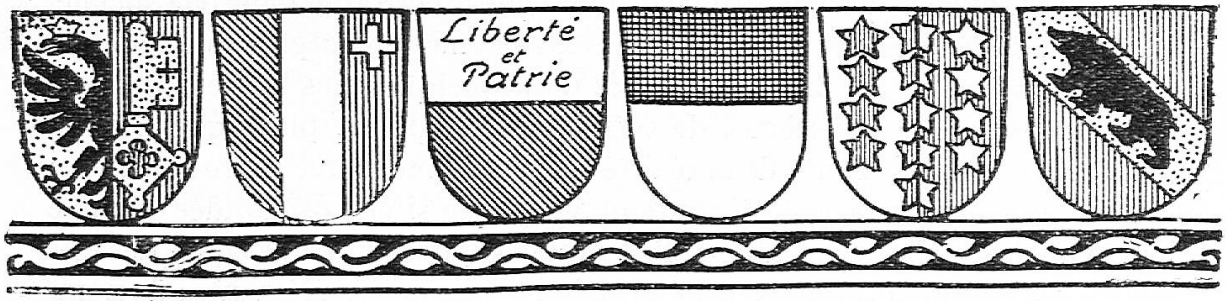

ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8, Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10 Etranger, fr. 15.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II 125. Joindre 30 cts. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne

Liberté, Egalité, Solidarité

par

Adrien Naville

1 vol. in-8, broché. . . . . fr. 3.—

M. Naville vient de réunir en un petit volume, après les avoir notablement modifiées sur certains points, trois études qui avaient paru dans la *Revue philosophique* de Paris. Il a été encouragé à les publier sous cette nouvelle forme par l'accueil bienveillant que plusieurs correspondants ont fait à un tirage à part des articles.

Il ne s'agit nullement d'une œuvre de propagande. L'auteur, assurément, se prononce quelquefois sur des questions pratiques ou laisse deviner ses sympathies et ses préférences, mais son but principal est autre. Il veut surtout opérer un débrouillement. On discute, on discute, on crie des mots sonores, et souvent on semble ne pas se rendre compte que sous chacun de ces mots il y a plusieurs idées différentes qu'il ne faudrait pas confondre. Il y a plusieurs espèces de libertés, plusieurs espèces d'égalités, plusieurs espèces de solidarité. Si on ne les distingue pas les unes des autres, on reste en dehors des conditions d'une science véritable de la vie sociale. La vie des sociétés est un ensemble extrêmement complexe où s'entremêlent des facteurs de bien des genres dont quelques-uns ne tiennent pas, dans la plupart des systèmes de sociologie, autant de place que dans la réalité. Pour l'intelligence de la réalité sociale il faudra une autre synthèse ; mais la synthèse ne sera suffisante et vraie que si elle est fondée sur une bonne analyse. Une vue claire de l'ensemble suppose une vue claire des éléments. M. Naville étudie avec soin quelques-uns de ces éléments ; de nombreux exemples, d'un caractère souvent familier, l'aident à diminuer certaines obscurités. Les personnes qui liront avec attention ce petit volume y trouveront certainement quelques nouveaux rayons de lumière.